

CTL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

□ ECRET N° 96-593 du 24 Décembre 1996

Portant nomination et promotion à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin de son Excellence Monsieur Evangelio MONTERO HERNANDEZ, Ambassadeur de Cuba près le Bénin, en fin de mission.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin
 - VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
 - VU la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU le décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
 - VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU l'extrait du relevé des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 18 septembre 1996 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :


Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à partir du 20 septembre 1996, Son Excellence Monsieur Evangelio MONTERO HERNANDEZ, Ambassadeur de Cuba près le Bénin, pour avoir contribué de façon positive au renforcement de la coopération et de l'amitié bénino-cubaine.

./...

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

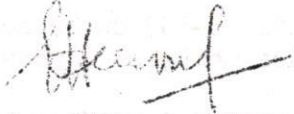
Fait à Cotonou, le 24 Décembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - MINISTERES 18 - GCONB 30 - SGG 4 - MESGPR 2 -
DEPARTEMENTS 06 - CES 2 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - HAAC 2 - BN-DAN-ONEPI 3
UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.